RENOVATION DE LA PROTECTION ANTICORROSION DU PONT DE TANCARVILLE



Maître d'Ouvrage

CCIT Seine Estuaire

181 quai Frissard
BP 1410
76067 Le Havre cedex

Maître d'Œuvre

setec tpi

Immeuble Central Seine
42/52, quai de la Râpée
CS 71230
75583 Paris cedex 12
Tél : 01.82.51. 67.88
Télécopie : 01.82.51.53.87
E-mail : tpi@setec.fr

Contrôle extérieur de la protection anticorrosion

Bordereau des Prix Unitaires

	Projet :				Référence :		Indices :	
	Société :	Affaire :	Emet. :	Type :	Phase :	Numéro :	Dif. :	Rev. :
	003	55381	S	BPU	ACT	0302	A	4

Dif.	Rev.	Date	Auteur	Vérificateur	Approbateur	Modification
A	0	27/08/2025	T. JULIEN	S. EZRAN	T. DE FOLLEVILLE	Première édition
A	1	07/09/2025	T. JULIEN	S. EZRAN	T. DE FOLLEVILLE	Révision interne
A	2	12/11/2025	T. JULIEN	S. EZRAN	T. DE FOLLEVILLE	Révision interne
A	3	17/11/2025	T. JULIEN	S. EZRAN	T. DE FOLLEVILLE	Première diffusion après contrôle interne
A	3	28/07/2026	T. JULIEN	S. EZRAN	T. DE FOLLEVILLE	Correction prix B-6

SOMMAIRE

1. OBJET DU DOCUMENT 4

2. PREAMBULE 4

2.1 CONTENU DES PRIX 4

3. BORDEREAU DES PRIX UNITAIRES 5

3.1 A – PREPARATION DES TRAVAUX 5

3.2 B – CONTROLE DES TRAVAUX 5

1. OBJET DU DOCUMENT

L'objet du présent document est la définition des prix unitaires associés aux prestations prévues pour le contrôle extérieur qui est réalisé dans le cadre du projet de remise en peinture du Pont de Tancarville.

2. PREAMBULE

2.1 CONTENU DES PRIX

Le contenu des prix prend en compte l'ensemble des moyens nécessaires pour exécuter la mission.

Il comprend notamment :

- Les honoraires,
- Les frais de bureaux, de laboratoire et les frais de fonctionnement s'y afférent,
- Les véhicules, engins, le matériel nécessaire aux essais et leurs frais de fonctionnement et de contrôle,
- La fourniture des différents avis et rapports et les frais de secrétariat s'y afférant,
- Les frais de suivi administratif,
- La participation aux réunions spécifiques,
- Les sujétions et pertes de temps de toute nature, en particulier de l'exécution des travaux par phases ou par parties, de jour comme de nuit,
- Les frais d'assurance,
- Les frais de coordination et de supervision des différents intervenants,
- Les sujétions relatives à l'assurance qualité,
- Les frais de déplacement.

3. BORDEREAU DES PRIX UNITAIRES

3.1 A – PREPARATION DES TRAVAUX

N° Prix	Description du prix & prix hors taxe
A-1	**Suivi de la préparation des travaux** Ce prix rémunère forfaitairement les prestations de contrôle des plans et documents de l'entreprise liées aux travaux de rénovation de la protection anticorrosion. Le contrôle portera notamment sur les agréments des procédés, les agréments de produit, le contrôle des fiches H, les procédures de mise en œuvre, les modes opératoires, les qualifications des opérateurs… Il comprend la fourniture de tous les documents, rapports de contrôle et rapports de synthèse mensuels. Cette prestation est réalisée par un inspecteur ACQPA/FROSIO Niveau 3. Ce prix est rémunéré au prorata de l'avancement de la période de préparation soit une rémunération mensuelle de 1/6 du prix forfaitaire. **Le Forfait :**
A-2	**Réunion à distance** Ce prix rémunère à l'unité, la participation de l'inspecteur aux réunions de préparation sur demande spécifique du MOA ou du MOE dans le cadre du contrôle des prestations de l'entreprise pendant la période de préparation des travaux. Ce prix comprend tous les frais fixes de l'expert et de fonctionnement en rapport avec cette mission. Cette prestation est réalisée par un inspecteur ACQPA/FROSIO Niveau 3. Ce prix ne concerne que des réunions organisées en visioconférence **L'Unité :**
A-3	**Réunion sur le site des travaux** Ce prix rémunère à la demi-journée, la participation de l'expert spécialisé aux réunions, sur demande spécifique du MOA ou du MOE dans le cadre du contrôle des prestations. Ce prix comprend tous les frais fixes et déplacements de l'inspecteur. Il comprend tous les frais de fonctionnement en rapport avec cette mission. **L'Unité :**

3.2 B – CONTROLE DES TRAVAUX

N° Prix	Description du prix & prix hors taxe
B-1	**Réunion à distance** Ce prix rémunère à l'unité, la participation de l'inspecteur aux réunions sur demande spécifique du MOA ou du MOE dans le cadre du contrôle des prestations de l'entreprise pendant la période d'exécution des travaux. Ce prix comprend tous les frais fixes de l'expert et de fonctionnement en rapport avec cette mission. Cette prestation est réalisée par un inspecteur ACQPA/FROSIO Niveau 3.

N° Prix	Description du prix & prix hors taxe
	Ce prix ne concerne que des réunions organisées en visioconférence **L'Unité :**
B-2	**Réunion sur le site des travaux** Ce prix rémunère à la demi-journée, la participation de l'expert spécialisé aux réunions, sur demande spécifique du MOA ou du MOE dans le cadre du contrôle des prestations. Ce prix comprend tous les frais fixes et déplacements de l'inspecteur. Il comprend tous les frais de fonctionnement en rapport avec cette mission. **L'Unité :**
B-3	**Avis sur les documents d'exécution** Ce prix rémunère forfaitairement le contrôle, par l'inspecteur ACQPA-FROSIO N3, des plans et des documents concernant la protection anticorrosion. Le contrôle portera notamment : • Sur les agréments de procédés définis dans le CCTP, les normes et/ou documents applicables ou encore les règles de l'art, • Sur les fiches de contrôle interne de l'entreprise. Ce prix est rémunéré au prorata de l'avancement de la période d'exécution soit une rémunération mensuelle de 1/42 du prix forfaitaire. **Le Forfait :**
B-4	**Vérifications & Contrôle de la mise en œuvre de la protection anticorrosion sur site** Ce prix rémunère à l'unité le contrôle, sur le chantier et à la demande du Maître d'œuvre, des opérations de mise en peinture des structures métalliques comprenant : • L'ensemble des frais de déplacement jusqu'au et sur sites des travaux, • La fourniture et la mise en œuvre des EPI, • La vérification des conditions d'application et du contrôle de l'entreprise dans les fiches journalières, • La vérification du degré de soin des surfaces décapées conformément au système appliqué et leur remise en conformité si nécessaire, • La vérification de la mise en peinture, des épaisseurs mises en œuvre, des retouches et des zones au droit des soudures, • La vérification par sondage de l'adhérence des couches, • Les contrôles de pollution, • … Ce prix comprend tous les frais fixes et de déplacements ainsi que l'amenée et le repli des moyens et matériels, les frais de déplacements, la supervision et validation des contrôles par l'ingénieur expert responsable certifié ACQPA-FROSIO N3. Ce prix comprend aussi la participation à la réunion de debriefing après le contrôle, la rédaction du flash-report et du rapport de visite. **L'Unité :**

N° Prix	Description du prix & prix hors taxe
B-5	**Dossier de synthèse** Ce prix rémunère la confection du dossier de récolement et la fourniture en deux exemplaires papier et un exemplaire informatique de l'ensemble des rapports d'essais de l'ensemble des rapports d'intervention ainsi qu'une note de synthèse. Le dossier comprendra notamment : • L'ensemble des fiches de contrôle réalisées pendant la période de préparation, • L'ensemble des fiches de contrôle hebdomadaires et mensuelles réalisées pendant les travaux, • L'ensemble des rapports d'essais et de visite réalisées pendant l'exécution des travaux, • Un document synthétique récapitulant pour chaque élément de traité la liste des éventuelles réserves. Ce prix est rémunéré : • 50% à la diffusion de la première diffusion du dossier, • 50% à l'approbation définitive par le MOE du dossier à joindre au dossier de récolement. **Le Forfait :**
B-6	**Plus-value pour travail de nuit** Ce prix rémunère, à l'unité, la plus-value au prix B4 pour une intervention de nuit. **L'unité :**